

KELEIER AR MERZHER



« cinéma antique de La Martyre, une toile sur la voie romaine »  
Photo prise par Didier Guériot, gagnant du concours photos.



*Bulletin Municipal*  
**LA MARTYRE**  
Avril 2016

# MEMENTO

Ouverture de la mairie : LUNDI, MARDI, VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

MERCREDI : 13h30 - 17h30

JEUDI ET SAMEDI : 9h00 - 12h00

Mairie

4 Route de Ty-Croas

Tél. : 02 98 25 13 19 / Fax : : 02 98 25 14 02

Adresse courriel :

mairie@lamartyre.fr

Site :

lamartyre.fr

Chantal SOUDON

Maire

Présidente aux finances, budget, administration

Générale, développement

Jean-Michel DONVAL

Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie

espaces verts, environnement, agriculture

Marie-Annick L'ERROL

Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.

Mickaël VAILLANT

Relations avec association/tourisme, animation

culturelle, communication, bulletin municipal,

bibliothèque.

*Cantine*

2 Route de La Roche

Tél. : 02 98 25 10 76

*Bibliothèque*

4 Route de Ploudiry

Tél. : 02 98 25 13 01

*Regroupement Pédagogique Intercommunal*

• Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87

• Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

*Ecole Saint Joseph*

7 Route de La Roche

Tél. : 02 98 25 13 65

*SIPP*

Route de Ploudiry

Tél. : 02 98 25 16 52

*Maison du Plateau*

Route de Ploudiry

Tél. : 02 98 25 13 95

*ALSH de Kerbrug*

Kerbrug

Tél. : 02 98 25 15 69

*Maison des Jeunes*

Ploudiry

Tél. : 02 98 25 12 38

## URGENCES

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie 02 98 85 00 82

Gardes médicales 15

EDF (dépannage) 0810 333 029

Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Service assainissement de la CCPLD : 02 98 85 49 66

Service d'astreinte (24h/24 et 7j/7) : 06 11 74 64 98



## LE MOT DU MAIRE

Les soirées rallongent, les températures radoucissent, c'est le printemps et, avec lui l'envie de sortir.

À La Martyre, vous aurez, avant l'été, le plaisir de découvrir un chemin nouvellement aménagé, celui qui permet d'achever le contournement complet du bourg.

Une partie, large de plus de 10 m, avait été mise en évidence par Fons DE KORT, artiste "résident" à La Martyre pendant de nombreuses années : le tracé existait du temps des foires dont l'apogée eut lieu aux XVe et XVIème siècles.

On le voit bien, s'occuper de patrimoine est aussi un outil formidable pour avancer et innover, et en même temps des occasions d'émerveillement sans cesse renouvelées.

La Martyre, cela a été dit maintes fois, est un terreau exceptionnel de ce point de vue et c'est pour cela que la municipalité vient d'embaucher **Nastasia ANDRO** pour une mission d'un an dans ce domaine. Elle a de solides connaissances en histoire et avoue avoir eu un coup de cœur pour notre commune ( elle y a été guide de la SPREV durant l'été 2014). Sa mission est très large et n'aura sans doute de cesse d'évoluer au fil du temps tant la matière est dense.

Nous lui souhaitons de belles découvertes dont elle nous fera profiter.

Pour commencer, c'est elle qui a écrit l'article dédié au patrimoine de ce Keleier Ar Merzher. Elle y parle de la " Motte féodale" de La Martyre dont plusieurs, j'en suis certaine, ne soupçonnaient pas la présence...

Chantal SOUDON

## SOMMAIRE à changer

Edito .....	1
Agenda .....	2 - 3
Infos pratiques .....	4 – 5
Communiqués divers .....	6-7
Vie communale et intercommunale	8 à 13
Vie associative .....	14 à 21
Patrimoine, Histoire et histoires.....	22 à 24
Breton .....	couverture

Le **Keleier** est édité par la commune de La Martyre- 4 route de Ty-Croas - 29800 LA MARTYRE

Tél. : 02.98.25.13.19

Site : <http://www.lamartyre.fr/>

**Diffusion** : les exemplaires sont distribués au domicile des habitants de La Martyre

**Directrice de la publication** : Chantal Soudon

**Rédaction, mise en page, maquette, illustrations** : Commission municipale du bulletin et Nastasia ANDRO (patrimoine)

**Impression** : MKS Communication

**Crédits photos** : photothèque municipale-divers partenaires

**Tirage** : 380 exemplaires

**Vous pouvez consulter le bulletin municipal de ce trimestre ainsi que les bulletins municipaux des trimestres précédents sur le site internet de la commune.**

**Dépôt des articles pour le bulletin de juillet : 10 juin 2016. Merci.**

LA MAIRIE FERME  
LE VENDREDI 6 ET  
SAMEDI 7 MAI 2016

# AGENDA

**Samedi 2 avril 2016 à 20 h 30 :**

Théâtre à la Maison du Plateau  
Hand ball Ploudiry/Sizun

**Dimanche 3 avril à 12 h :**

Kig ha farz à la Maison du Plateau  
Mein ar Dir

**Samedi 16 avril à 20 h 30 :**

Concert musical à la Maison du Plateau  
Breizh Rebels Klan 29

**Dimanche 17 avril toute la journée :**

Concours d'agility au terrain du Bois noir  
Club canin de La Martyre

**Samedi 23 avril à 20 h 30 :**

Concert à SIZUN Salle St Idult  
Amicale laïque

**Dimanche 24 avril à 12 h :**

Repas à la Maison du Plateau  
APE RPI

**Dimanche 24 avril de 9h à 17 h :**

Vide grenier à Le Tréhou  
Familles rurales du Plateau

**Jeu**

**Passage de la Redadeg en bas de Croas ar born**

**Jeu**

**Tro Logui et repas - Salle communale à Loc Eguiner - Amicale des retraités**

**Samedi 28 mai à 14 h 30 :**

**Kermesse - APE RPI**

**Vendredi 10 juin à 18 h 00 :**

**AG de l'Amicale laïque à la Maison du Plateau**

**Samedi 18 juin en soirée :**

**Roller - Amicale laïque**

**Vendredi 24 juin à 19 h 00 :**

**AG du Hand ball Ploudiry-Sizun à la salle communale St Pierre à Ploudiry**

**Dimanche 26 juin après-midi :**

**Kermesse de l'école St Joseph à la Maison du Plateau - APPEL**

## HORAIRES DES MESSES



Dimanche 3 avril à 10h30 à Ploudiry  
Dimanche 10 avril à 10h30 à Le Tréhou  
Dimanche 17 avril à 10h30 à Loc Eguiner  
Dimanche 24 avril à 10h30 à La Martyre  
Dimanche 1<sup>er</sup> mai à 10h30 à Tréflévénez  
Jeu

Messe de l'Ascension

Dimanche 8 mai à 10h30 à Le Tréhou  
Dimanche 15 mai à 10h30 à Loc Eguiner  
Messe de la Pentecôte

Dimanche 22 mai à 10h30 à La Martyre  
Communion et Profession de Foi

Dimanche 29 mai à 10h30 à Tréflévénez

Dimanche 5 juin à 10h30 à Ploudiry

Dimanche 12 juin à 10h30 à Le Tréhou

Dimanche 19 juin à 10h30 à Loc Eguiner

Dimanche 26 juin à 10h30 à Tréflévénez

Pardon

Dimanche 3 juillet à 10h30 à La Martyre

★ ★ ★ ★

L'Echo du Plateau (le feuillet mensuel de notre Ensemble paroissial) est disponible dans toutes les églises du Plateau. Vous y trouverez des renseignements pratiques.

Les permanences sont assurées : le samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00 à la maison interparoissiale de Ploudiry, 2 A Rue de l'enclos. ☎ 02 98 25 12 43

Les horaires des messes peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper

<http://catholique-quimper.cef.fr>

Vous y trouverez quelques indications qui vous aideront à trouver les contacts utiles pour une célébration chrétienne à l'église : baptême, mariage, funérailles.

Nouveau correspondant Ouest France

Dominique BOURHIS

[d.bourhis@wanadoo.fr](mailto:d.bourhis@wanadoo.fr)

06 14 66 01 06

02 98 44 33 74

## REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du trimestre prochain

Mercredi 4 mai 2016 à 20 h

Vendredi 17 juin 2016 à 20 h

## DIMANCHE

Date	Heure	Lieu	Point de rendez-vous
17/04/16	14 h	Kernouës	Parking derrière l'église (covoiturage St Eloi 13h20)
01/05/16	14 h	Landéda	Parking Leclerc Lannilis 13h45 (Covoiturage Magasin vert 13h15)
16/05/16	14 h	Pencran	Bourg
29/05/16	14 h	Rosnoën	Parking du belvédère (covoiturage. Intermarché 13h15)
12/06/16	14 h	Santec	Parking du Dossen (covoiturage St Eloi 13h15)
26/06/16	14 h	Fouesnant	Sortie annuelle

## JEUDI

21/04/16	14 h	Plouvien	Parking de la chapelle St Jaoua (Covoiturage Magasin vert 13h30)
05/05/16	14 h	St Rivoal	Bourg (covoiturage Intermarché 13h15)
19/05/16	14 h	Trémaouézan	Bourg
02/06/16	14 h	Cléder	Parking. des amiètes (covoiturage Magasin vert 13h15)
16/06/16	14 h	La Roche-Maurice	Parking de l'école (Rando estivants ouverte à tous)
30/06/16	14 h	Logonna-Daoulas	Parking de Mengleuz (covoiturage Intermarché 13h15)

## MARDI

12/04/16	14 h	Loperhet	Port de Rostiviec (covoiturage Intermarché 13h15)
26/04/16	14 h	St Thégonnec	Bourg - (Covoiturage Magasin vert 13h15)
10/05/16	14 h	Locmélar	Bourg (Covoiturage Intermarché 13h15)
24/05/16	14 h	Guipavas (Le douvez)	Parking Pen an Traon Covoiturage Intermarché 13h30)
07/06/16	14 h	La Forêt du Cranou	Parking Pont rouge (Covoiturage Intermarché 13h15)
21/06/16	14 h	Plounéour-Trez	Parking haut de l'église - (Covoiturage Magasin vert 13h15)

1<sup>ère</sup> rando d'été : jeudi 16 juin à 14 h à La Roche-Maurice : RV Place de l'église (goûter offert par la municipalité) Renseignements : Janine LE LANN Tél. : 02 98 25 10 66

## PASSAGE DU DÉRATISEUR

la commune a un contrat de dératisation avec l'entreprise SAB pour 2 passages annuels, l'un au printemps, l'autre, à l'automne. Le premier passage a lieu le **VENDREDI 22 AVRIL**.  
Si vous souhaitez le passage gratuit du dératiser, s'inscrire en mairie pour le 18/04

## Calendrier des collectes : journaux et bouchons



**JOURNAUX de 10h30 à 12h00 au hangar communal Route d'Irsiry :**

Samedi 2 avril - Samedi 21 mai et Samedi 2 juillet

Déposez vos bouchons en plastique à l'école publique de La Martyre.  
L'école participe à une opération pour financer du matériel pour les personnes handicapées.



## ETAT CIVIL DU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2016

### Naissances :

Le 20 janvier : Malo BRETON, 23 Le Keff  
Le 31 janvier : Louis, Nicolas, Jérémie, Sébastien AC'H et Luna, Sonia, Sindy, Aurélie AC'H, 8 Route de Landerneau

Le 21 février : Benjamin MORIZUR, 16 Route du Keff

Le 22 février : Hélia BOIS, Le Crann

Le 5 mars : Noéli ALVÈS, 1 Rue St Salomon

Le 7 mars : Emris, Jean-Pierre, Vincent HERROU, Kerbrug

### Décès :

Le 14 janvier : Yves Marie ABÉGUILÉ, Kerglouaran

## URBANISME ENREGISTRÉ EN MAIRIE

### DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

M. et Mme CORRE Alain à La Haie : Maison

RTE Nantes à Iscoat : construction d'un BIS et complément de lignes et JDB sur poste électrique d'Iscoat

Les imprimés de demande d'autorisation d'urbanisme sont sur le site : [www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr) ou en mairie

### ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 3 février 2016 Station réservoir de Kerhuella à Ploudiry

Chlore libre : < 0.1 mg/LCl2

Chlore total : 0.2 mg/LCl2

pH : 7,5 unité pH - Nitrates : 14 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité.

L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

### journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

## ENQUETE PUBLIQUE :

### Délimitation du nouveau périmètre de protection de la prise d'eau de Pont-Ar-Bled située sur la commune de Plouédern.

Une enquête publique sera ouverte du 21 mars au 22 avril 2016 dans les mairies concernées dont La Martyre.

Le dossier ainsi qu'un registre d'enquête sont à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur reçoit les déclarations des intéressés et répond aux questions en mairie de :

- ♦ PLOUEDERN : lundi 21/03 de 9h à 12h et vendredi 22/04 de 14h à 17h
- ♦ BODILIS : mercredi 30/03 de 9h à 12h
- ♦ PLOUDIRY : mercredi 13 avril de 14h à 17h

Par ailleurs, les informations relatives au dossier sont mises en ligne sur le site internet de la préfecture du Finistère à l'adresse suivante : [http://www,finistere,gouv,fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques](http://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques)

### AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité).

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de La Martyre avant le 31 décembre pour y voter dès le mois de mars de l'année suivante. Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

Si vous envisagez de quitter la commune, merci de contacter le SIPP pour faire le relevé d'eau.

# INFOS PRATIQUES

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

**Première demande ou carte cartonnée, fournir :**  
extrait d'acte de naissance - justificatif de domicile de - 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé - 2 photos d'identité.

### **Renouvellement, fournir :**

Carte sécurisée périmée - 2 photos d'identité - Justificatif de domicile. Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal. Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

**Délai de réception : 5 semaines**

**Validité de la carte d'identité pour les personnes**

**majeures : 15 ans. Mineurs : 10 ans**

**PASSEPORT BIOMETRIQUE (délai : 6 semaines)**

Dossier à faire dans une commune équipée du dispositif de recueil des données biométriques (mairies de proximité : Landerneau ou Sizun).

**Landerneau sur RV du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h + samedi de 9h à 11h30**

☎ 02 98 85 43 00 ou 02 98 85 43 14

## HORAIRES DES DECHETTERIES DE ST ELOI (Plouédern) ET DAOULAS

## RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance.

Le calendrier des tournées est disponible en mairie ou sur le site de la commune.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

☞ Eco-point : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau : verre et textiles

☞ Aire intercommunale de Kavel : route de Ty-Croas : déchets verts **UNIQUEMENT**

**Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas (Autres déchets)

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Pour tout déchet particulier (pneu....) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Horaire d'hiver  
du 01/11 au 28/02

Horaire d'été  
du 01/03 au 31/10

9h-12h // 14h-17h30

9h-12h // 14h-19h

## COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES et COMPOSTEURS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

### TARIFS DE BACS :

ORDURES MENAGERES (Bacs verts) 120 l : 10.00 € // 180 l : 12,00 € // 240 l : 15.00 € // 360 l : 22.00 € // 770 l : 60.00 €

DECHETS RECYCLABLES (Bacs jaunes) : 240 l : 15.00 € // 360 l : 22.00 € // 770 l : 60.00 €

### TARIFS DES COMPOSTEURS :

Composteurs 300 l : 20.00 € // 600 l : 25.00 € // 800 l : 30.00 €

Service Environnement

☎ 02 98 21 34 49

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

# COMMUNIQUÉS DIVERS

## ▪ Vente de bois vert, toutes essences, en ballots de 1 stère, en 1m.

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn vous informe qu'il met en vente du bois de chauffage provenant de coupes d'amélioration de ses boisements autour du lac du Drennec, sur les communes de Commana et Sizun. Le bois sera vendu vert, toutes essences feuillues, et sera disponible sur place en ballots de 1m, conditionnés en 1 stère, au prix de 50 € le stère. Si vous souhaitez vous porter acquéreur de bois (10 stères maximum), merci de vous inscrire en appelant le 02 98 25 93 51 de 9h à 12h30, et de 14h à 17h30, les jours ouvrés.

## ▪ Loutres d'Europe

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn en partenariat avec le Groupement Mammalogique Breton (GMB), organise une sortie sur le terrain programmée le samedi 9 avril, de 10h à 12h30, sur le bassin versant de l'Elorn. Elle sera animée par Franck SIMMONET du GMB, sur la piste de la Loutre d'Europe (biologie et indices de présence). Cette sortie est gratuite mais sur inscription (le lieu de rendez-vous sera communiqué à ce moment). Contact : Annaïg Postec - [natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr](mailto:natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr) ou 02 98 25 93 51 ou 06 01 22 08 07

## ▪ Régulation des populations de ragondins

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn relance sur les bassins versant de l'Elorn, la Mignonne et le Camfroust, une opération de régulation des ragondins. Pour capturer ces nuisibles, le gestionnaire du bassin versant a besoin d'un maximum de piègeurs volontaires pour la pose des cages. Une prime de 3 € sera versée en fin de saison pour chaque ragondin piégé. Toute personne volontaire peut être « piègeur », le permis de chasse n'étant pas nécessaire. Le succès de l'opération dépend du nombre de piègeurs volontaires. Pour tous renseignements : Annaïg Postec - 02 98 25 93 51 - [natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr](mailto:natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr)

## ▪ Nouvel accueil à Pôle emploi

Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi à partir de 12h30 : accueil sur rendez-vous avec son conseiller. Désormais, le demandeur d'emploi effectue son inscription et sa demande d'allocation sur le site [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr). Des services web sont proposés sur [emploi-store.fr](http://emploi-store.fr).

## ▪ EPAL recrute des animateurs

L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de Vacances Adaptées proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés. Obligation de suivre une formation gratuite à Brest ou Rennes (2 samedis et 1 week-end). Renseignements et postuler : [www.epal.asso.fr](http://www.epal.asso.fr) (recrutement saisonnier). Ou lettre et CV à Association Epal-10 rue Nicéphore Niepce BP40002 29801 Brest Cedex 09 - Tél : 09 98 41 84 09.

## ▪ Alcooliques anonymes de Landerneau

Des réunions ont lieu toutes les semaines, le mercredi à 20h30 - 4 Place St Houardon, 2<sup>ème</sup> étage à Landerneau.

C'est l'occasion de partager les expériences, de s'informer. Contact : 06 04 15 55 67 - mail : [aalanderneau@laposte.net](mailto:aalanderneau@laposte.net)

## ▪ Contôle gratuit des extincteurs :

La caisse locale Groupama Landerneau Bro Elorn organise un contrôle gratuit des extincteurs ouvert à tous, assurés et non assurés de Groupama, il a lieu le **mardi 10 mai** à LA FOREST-LANDERNEAU, Salle Kerjean de 9h à 12h et à SAINT-URBAIN, aire de boules couverte de 14h à 17h.

# COMMUNIQUÉS DIVERS

## • **DESHERBAGE : LES BONS GESTES POUR PRESERVER LA QUALITE DE L'EAU**

Avec l'arrivée du printemps, la végétation reprend vie dans les jardins, ce qui amène les uns et les autres à vouloir lutter contre le développement des herbes folles.

Le désherbage chimique sera, dans quelques années, interdit pour les particuliers. Alors, pourquoi ne pas passer, d'ores et déjà, aux techniques alternatives de désherbage ?

**Exemples de techniques alternatives**, plus respectueuses de l'environnement, qui peuvent être utilisées pour désherber :

- eau bouillante sur les allées, désherbeur thermique à flamme sur les joints et bordures,
- couteau à désherber, binette, sarcloir,
- paillage des parterres : écorces, paille, feuilles mortes, broyats de végétaux,
- plantes couvre sol sur les parterres ou au pied des massifs,
- cendre contre la mousse sur les pelouses



Paille de lin sur un parterre de rosiers

**Si malgré tout, vous souhaitez utiliser des désherbants chimiques, sachez que leur utilisation doit se faire dans le respect des doses prescrites et de la réglementation, à savoir, notamment, qu'il est interdit de traiter à proximité de l'eau : à moins de 5 mètres d'un cours d'eau ou plan d'eau, à moins de 1 mètre d'un fossé ainsi que sur les caniveaux, les avaloirs d'eau pluviales et les bouches d'égout.**

**Pour en savoir plus :** [www.syndicat-bassin-elorn.fr](http://www.syndicat-bassin-elorn.fr) / rubrique « Le désherbage »

## **Destruction du chardon des champs (*Cirsium arvense*) dès le printemps**

Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardon devra être opérée durant le printemps et l'été, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant sa floraison. Les produits phytosanitaires doivent être utilisés dans le strict respect de leur autorisation de mise sur le marché.

Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies, conformément aux dispositions de l'article L 251-20 du code rural et de la pêche maritime.

## **Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public**

Enquête auprès des Finistériens pour le futur schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

Ce schéma proposera des actions en faveur d'un meilleur accès, pour les usagers, aux services publics et privés qu'ils considèrent nécessaires à leur qualité de vie (administrations, santé, services sociaux, commerces, enseignement, loisirs, etc...).

Chaque Finistérien est sollicité pour répondre à un questionnaire sur ses habitudes d'accès aux services publics (internet, écoles, services commerciaux...). Des questionnaires papier peuvent être retirés et déposés en mairie. Ils sont accessibles sur le site internet : [www.serviceaupublic.finistere.fr](http://www.serviceaupublic.finistere.fr). Enquête du 7 mars au 7 avril 2016.

# AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

## Réunions des 29 janvier et 4 mars 2016

*L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie*

Les conseils municipaux de début d'année sont classiquement consacrés aux finances :

♦ Tout d'abord pour valider le **Compte Administratif** de l'année précédente, ce que nous avons fait le 29 janvier 2016, voté à l'unanimité.

♦ Ensuite pour élaborer le **Budget Primitif 2016**, ce travail se faisant en parallèle avec celui des commissions. Le vote du budget a eu lieu le 4 mars, à l'unanimité, lui aussi.

### Les comptes 2015

La poursuite de **maîtrise des coûts**, l'un des objectifs que s'était fixé le Conseil Municipal, s'est traduite par une baisse globale des charges de 32.000 €. Quant aux recettes, malgré la baisse des dotations de l'Etat, elles se sont maintenues quasiment au niveau antérieur par la hausse des autres recettes que sont les impôts (majoration des bases votée par l'Etat) et les facturations des repas (fréquentation de la cantine en augmentation).

En 2015, l'excédent de fonctionnement s'est élevé à **151.367 €**

Les **investissements** ont atteint près de 96.000 € (skate park, mise en valeur et aménagements de sécurité au bourg), et après remboursement des emprunts et autres opérations financières, un excédent de **42 600 €** a été constaté en section investissement.

Ces deux excédents cumulés constituent une marge de manœuvre qui permettra à la fois de :

- ♦ poursuivre le désendettement de la commune (capital dû au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : 574.800 €) ,
- ♦ de maintenir des services de qualité pour tous ,
- ♦ sans augmenter les taux d'imposition (le maintien des taux a été voté le 4 mars)
- ♦ d'envisager des opérations d'investissements dès cette année (aménagement du bourg et sentier de contournement, réfection de voirie, giratoire du Keff, lotissement) pour un montant de 216.000 € ( avant subventions).

## Les services de la commune

### LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Pour poursuivre (voir Keleier Ar Merzher précédents) dans la présentation des services proposés par la Commune, place cette fois au « **SECRÉTARIAT de MAIRIE** »

#### Un peu d'histoire :

Dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, le mot « secrétaire » désigne une personne attachée à une autorité appelée à rédiger des lettres à caractère officiel.

Le mot secrétaire semble aujourd'hui désuet pour désigner le responsable administratif d'une petite collectivité mais, de l'usage du mot « secrétaire » au XVI<sup>ème</sup> siècle, la fonction garde cependant le sens de « sachant garder les secrets » . En effet, il existe peu de lieux publics où l'on entend autant de confidences que dans une mairie.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la fonction était souvent assurée, dans nos petites communes, par les instituteurs, à l'heure où une partie importante de la population était illettrée. Il s'agissait à l'époque de mettre en œuvre des missions de service public essentiellement régaliennes ( élections, état civil...);

# LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE (suite)

**AUJOURD'HUI**, les missions vont bien au delà de la rédaction d'actes officiels et les élus, et plus particulièrement le maire, y trouvent aujourd'hui un appui technique, administratif et juridique.

Les compétences mises en jeu sont multiples, entre autres :

Les finances, avec la préparation du budget, son exécution, la tenue de la comptabilité administrative et les marchés publics.

La rédaction des actes administratifs que sont les délibérations du Conseil Municipal, les arrêtés municipaux, les actes d'état civil (naissance, mariage, reconnaissance, décès...)

L'urbanisme avec la pré-instruction des demandes de permis de construire ou de déclarations préalables.

La gestion funéraire (démarches consécutives aux décès et gestion du cimetière)

Les élections avec la mise en place de leur organisation et la tenue à jour des listes électorales.

La gestion des ressources humaines de la commune (paies, formations, recrutement, évaluation, gestion de carrières des agents...)

Le lien avec les services techniques pour mettre en œuvre le suivi des bâtiments communaux et l'entretien des routes communales...

La communication avec le bulletin municipal, la mise en œuvre de la politique touristique...

Et l'accueil au public où diplomatie et discrétion doivent aller de pair avec écoute, sens du service et réactivité.

En bref, un rôle pivot dans une commune.

**A LA MARTYRE**, comme ailleurs, le secrétariat de mairie a connu toutes ces (r) évolutions. Ainsi qu'aime à le rappeler **Suzanne CASTEL**, qui occupa cette fonction de 1955 à 1989, la mairie était sa seconde maison et sa maison était une annexe de la mairie. Le métier réclamait une disponibilité permanente : au tout début, le maire ne venait au bourg que le dimanche et c'était donc le seul jour où il était possible de faire signer les documents... Difficile aussi d'imaginer que le téléphone n'a été installé à la mairie de La Martyre qu'en 1959, et que, jusqu'en 1961, tous les courriers, registres, bulletins de paies... étaient écrits à la main ainsi que les comptes.

Le métier a suivi les changements de la société mais reste un métier très polyvalent, varié, où le contact avec la population en est un des aspects les plus intéressants.

**Aujourd'hui**, ce sont **Evelyne KERDRAON** et **Françoise BOUROLLEC** qui assurent, depuis plus de 20 ans, toutes ces missions, Françoise s'étant plus particulièrement spécialisée dans les finances.

Afin de garantir des horaires d'ouverture pratiques et le plus large possible (notamment ouverture les samedis matins), elles se relaient tout au long de l'année à l'accueil de la mairie.

Hélas l'agencement du bureau d'accueil ne permet pas toujours la confidentialité souhaitée pour certains échanges ou démarches. Cela tient bien évidemment au bâtiment, en longère, difficile à aménager de manière pratique. Le Conseil Municipal en a bien conscience et est en cours de réflexion pour tenter de l'améliorer.

Quoi qu'il en soit, le secrétariat se veut d'abord un lieu d'accueil pour toute la population, que ce soit pour une démarche administrative, un conseil ou une orientation, un questionnement ou suggestion sur les actions menées par la municipalité.



Par ordre sur la photo de droite à gauche : Evelyne Françoise et Nastasia, nouvellement embauchée pour un an en tant qu'agent du patrimoine

# LA VIE COMMUNALE et INTERCOMMUNALE

## Gros plan sur le SIPP (Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry)

Après avoir dans le dernier bulletin municipal de 2015 détaillé les compétences Enfance et Jeunesse, je propose de traiter dans le présent bulletin, premier de l'année 2016, le service de l'eau, les services techniques et le service funéraire.

### LE SERVICE DE L'EAU :

Le service de l'eau gère la production et la distribution de l'eau potable sur les communes de Loc-Eguiner, Ploudiry, La Martyre et sur la zone des Landes (Tréflévénéz).

Les 2 autres communes, adhérentes au SIPP : Tréflévénéz et Le Tréhou gèrent individuellement leur propre réseau d'eau. Sur ces 2 communes les agents interviennent sous forme de prestations pour :

- Réparer les éventuelles fuites
- Brancher de nouveaux abonnés
- Relever les compteurs une fois l'an

Le millier d'abonnés, que compte le SIPP, consomme en moyenne 180 000 m<sup>3</sup> d'eau /an. Cette consommation tend à diminuer légèrement depuis 2 à 3 ans.

La production est assurée par les captages de St Jean et Porlazou à Ploudiry pour 76% du besoin et par l'achat d'eau à l'usine Veolia de Goasmoal, au bord de l'Elorn, pour 24%.

L'eau potable pompée des captages de Ploudiry ou achetée à Véolia transite par le réservoir de Ploudiry, d'une capacité de stockage de 600m<sup>3</sup> avant d'être distribuée aux 1 000 abonnés en empruntant les 106 kms de canalisation enterrées qui sillonnent nos communes .



Les sources de St Jean et Porlazou alimentent le SIPP depuis respectivement 1961 et 1976. Pour assurer une bonne qualité sanitaire de l'eau et plus précisément pour afficher un taux de nitrates répondant à la norme européenne (< à 50mgr/l) l'administration, par arrêté préfectoral du 31 octobre 2003, impose au SIPP de mettre en place un périmètre de protection autour de ces captages.

Les 90 hectares de terres agricoles formant ce périmètre sont assujettis à des servitudes plus ou moins contraignantes selon leur nature et leur situation par rapport aux points de captage. Dans le périmètre A, d'une superficie de 25 ha, seul le fauchage et l'exportation du produit sont autorisés. Dans les 65ha restant, dénommés périmètre B, les agriculteurs ont obligation de mettre en œuvre des méthodes de culture raisonnées.

Ces mesures environnementales portent leur fruit puisqu'à ce jour l'eau distribuée aux abonnés présente un taux de teneur en nitrate de 15mgr / litre.

L'exploitation des captages, l'entretien des réseaux et des installations, l'entretien des zones protégées, propriété du SIPP mobilisent du matériel et du personnel à raison de 2,8 équivalents temps plein.

## LE SERVICE TECHNIQUE



Le service est hébergé dans les locaux implantés, route de Ploudiry à La Martyre.

Les 8 agents du service, dont 2 en contrat CAE, exercent leurs activités sur les 5 communes adhérentes au SIPP.

Sous la conduite de Dominique CLOAREC, responsable et coordonnateur du service, les agents entretiennent :

- Les voiries communales
- Les centres bourgs
- Les espaces verts
- Les installations sportives
- Les bâtiments communaux et intercommunaux
- Les réseaux et les installations des services de l'eau

Dans ce panel de travaux d'entretien, d'installation et/ou de création réalisables par le SIPP les communes commandent les interventions souhaitées et restent seules maîtres d'ouvrage. A noter que le SIPP n'intervient jamais à la demande d'un particulier.

Le service technique, sans doute le mieux identifié de la population, parce que présent au bord des routes, dans les bourgs et dans les bâtiments communaux dispose d'un parc important de matériel et renouvelé périodiquement. Je citerai les principaux : 1 tractopelle, 4 tracteurs, 2 remorques, 1 barre de coupe, 1 épareuse, 1 roto trancheuse, 2 tondeuses, taille haies, tronçonneuse, 3 fourgons et petits matériels divers.

## LE SERVICE FUNERAIRE

Sur les communes de Loc-Eguiner, Ploudiry, La Martyre et Tréflévéné, le service technique assure une prestation funéraire. Les familles confrontées à un deuil peuvent solliciter le SIPP pour une inhumation dans le cimetière communal, le dépôt d'une urne funéraire ou la dispersion des cendres dans l'espace cinéraire de leur commune. Ces mêmes familles ont, aussi, toute latitude de s'adresser à une entreprise de pompes funèbres de leur choix pour assurer ce service.

Tous les travaux, ainsi mis en œuvre, commandés par les communes sont facturés aux collectivités (hors funéraire) et assurent en complément des participations fixes le financement du service.

Le Président  
Jean-Jacques PITON

## Secteur Jeunesse du SIPP

Le Secteur Jeunesse du Plateau de Ploudiry a organisé, comme tous les ans maintenant depuis quelques années, un mini-camps pendant les vacances de février. Cette année, direction Rennes pour 12 jeunes, accompagnés de Marie-Hélène et Christelle. Hébergés à l'auberge de jeunesse de Rennes, au bord du canal Saint-Martin, ces 2 jours ont permis aux jeunes de découvrir de nouveaux horizons et infrastructures (patinoire, bowling, ballade dans la ville) et de partager de bons moments.



La junior association Au Pays de Kanndi a organisé un temps fort pour tous les enfants, à La Maison du Plateau, afin de fêter le carnaval (crêpes, gâteaux, boissons, bonbons, danses, maquillage).

**Pendant la période scolaire....** A partir du 20 avril, après quelques travaux de réaménagement, la Maison des Jeunes ouvrira ses portes, à Ploudiry, jusqu'aux vacances de juillet, les mercredis (13h30-17h), les vendredis (20h-22h), les samedis (13h30-17h30) : lieu convivial, musique, ordinateur, ps4, jeux, baby-foot,...

**BAFA :** Le Syndicat du Plateau de Ploudiry propose d'aider les jeunes souhaitant passer leur BAFA pour travailler en accueil de loisirs ou encadrer des séjours pendant les vacances. Le SIPP finance à 80% le coût de la formation. En échange, le jeune s'engage à faire le stage pratique dans les structures de loisirs gérées par le Syndicat. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec les équipes d'animation au 02 98 25 16 52.

Secteur Jeunesse SIPP / 06 70 53 59 23 / secteurjeunesse.sipp@orange.fr

# Maison des enfants de Kerbrug

Le centre de loisirs de La Martyre a accueilli durant les vacances de février les enfants sur les thèmes « CARNAVAL » et « LE NOUVEL AN CHINOIS ». Ils étaient encadrés par Patricia, Marie-Hélène, Myriam, Sylvie, Edith, Emilie et Megan.

Semaine du 8  
au 12 février  
« Carnaval »



Les enfants ont participé à la « Boum masquée » organisée par la junior association « Au pays de Kanndi » et à une rencontre avec le centre de loisirs de La Roche-Maurice avec lequel ils ont défilé dans les rues du bourg. Tout au long de la semaine ils ont pu fabriquer des masques, une fresque avec des clowns, atelier cuisine : pop-cakes...

Semaine du 15 au 19  
février « le nouvel  
an chinois »



Pour le nouvel an chinois les enfants ont fabriqué un dragon chinois, des chapeaux, un jardin zen et ont cuisiné des nems et des samoussas sucrés.

Le jeudi nous avons passé la journée à Océanopolis où nous avons pu admirer des poissons multicolores mais surtout les requins qui ont impressionné les plus petits.

**La Maison des Enfants est ouverte en péri-scolaire du lundi au vendredi**

**de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h00**

**et le mercredi de 13h30 à 18h30 en accueil de loisirs.**

**Contact: 02 98 25 15 69 ou 06 84 33 57 37**

**centredeloisirslamartyre@orange.fr**

## Familles rurales du Plateau de Ploudiry

Nous sommes une association dont le bureau est à ce jour constitué de Cristina HOAREAU à la Présidence, Marie-Hélène CLOAREC à la Vice-Présidence, Patricia CHEMINOT à la comptabilité et de Gwenaëlle TRAIN au secrétariat.

Nous organisons chaque année divers évènements tels que dernièrement un vide-grenier, un repas rougaille-saucisses animé d'une démonstration de Rock'n'roll par Rock'n fifties 29...

Les bénéficiaires de ces évènements servent à aider financièrement les sorties, comme les sorties au Futuroscope et Pontscorff où nous avons apporté une aide pour le transport, nous aidons aussi pour les camps d'été, aussi pour l'équipement des lieux d'accueils (livres, jeux etc.), ainsi qu'une participation pour Noël, pour le centre de loisirs et du secteur jeunesse du Plateau de Ploudiry, nous sommes là pour les soutenir dans chacun de leurs frais pour les enfants...

A chacun de ces événements, nous pouvons compter sur le soutien des parents et des jeunes pour nous aider à la mise en place des tables, préparation des repas organisés, aux besoins divers, tout de fois, notre souhait serait de voir d'autres personnes parents ou pas, adhérer à notre association afin d'agrandir notre équipe et que nous puissions organiser plus de choses, avoir l'apport d'idées nouvelles... Nous nous réunissons en moyenne 4 à 5 fois l'année pour faire le point sur l'animation à venir, ou faire le bilan de l'animation passée...

Notre prochain évènement prévu est un « **Vide-Dressing** », qui aura lieu **le 24 avril de 9h à 17h** (7h pour les exposants) à **Le Tréhou**, un bulletin d'inscription sera disponible à l'adresse suivante : [familles.rurales.dup.ploudiry@gmail.com](mailto:familles.rurales.dup.ploudiry@gmail.com) ou vous pouvez contacter Cristina au 02.98.25.10.08

En projet aussi pour les beaux jours, une sortie famille sur la journée à la plage avec pique-nique et jeux de plages, ou une sortie rallye auto, projet en discussion encore à ce jour où une date sera annoncée ultérieurement !!!

Nous comptons sur votre présence pour le 24 avril, et si vous souhaitez plus de renseignements sur notre association, n'hésitez pas à contacter notre présidente Cristina au 02.98.25.10.08 ou venir à notre rencontre directement si vous nous connaissez !!!

A très bientôt, les membres de Familles Rurales du Plateau de Ploudiry.



## Le Club Canin de La Martyre

Le club canin organise au terrain du Bois noir  
le dimanche 17 avril 2016

un grand **concours d'agility**

Les 150 meilleurs chiens bretons seront présents  
pour essayer de se qualifier directement pour  
la finale nationale d'agility qui aura lieu dans l'Est de la FRANCE

Le concours débutera à 8h jusqu'à 17h

Entrée gratuite

Le 06 février dernier, le Ploudiry-Sizun Handball organisait son traditionnel repas crêpes à la salle St Ildut de Sizun.

Environ 300 personnes sont venues se régaler de nos crêpes garnies sucrées ou salées. Le repas s'est bien déroulé grâce à la mobilisation d'une quinzaine de crêpières et des licenciés et parents pour assurer la mise ne place, le service et le nettoyage. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de cette soirée.



Deuxième ligne droite avec les phases retours pour les championnats qui reprennent le week-end du 27 février.

Nous recherchons toujours un entraîneur pour s'occuper de la partie masculine en complément du travail de Florian Chapel et d'Emmanuel Courteaux.

Le club, qui propose au moins une équipe dans chaque catégorie de jeu pour ses 185 licenciés provenant de 27 communes, est en constante évolution. Afin de dynamiser et de pérenniser le handball dans nos communes avoisinantes et sur le plateau de Ploudiry/La Martyre l'implication des bénévoles et des dirigeants est donc nécessaire.

Si vous souhaitez rejoindre et vous impliquer dans les projets du club, vous pouvez contacter Franck Le Treust (Président) : 06.89.87.71.79 ou [ploudiry.sizun.handball@gmail.com](mailto:ploudiry.sizun.handball@gmail.com).

## LE SAMEDI 2 AVRIL 2016 à 20 h 30

## à la Maison du Plateau **SOIREE THEATRE**

### Par la troupe « TROU DE MEMOIRE » de Plouédern

Au programme : 3 pièces

Super Cagnotte, Le Contrat, Salade Romaine

Entrée 5 euros, gratuit pour les moins de 16 ans / Buvette et crêpes sur place

**Projet Tournoi handball  
Alsace juin 2016  
Equipes moins de 14 ans  
Club Ploudiry Sizun  
Handball**

## Trois gymnastes du Plateau à l'honneur

A l'occasion du **Championnat national UFOLEP de GRS** (Gymnastique Rythmique et Sportive ) se déroulant à Montpellier , le Plateau à été mis à l'honneur grâce à trois gymnastes du Cleg grs de Landerneau :

**Lucie LEROUX** vice championne en honneur 13/14 (série A) de Ploudiry,  
**Morgane BALMISSE** 6ème en honneur 17+ de La Martyre et  
**Charline AUFFRET** 7ème ex aequo en honneur 13/14 (série B) de Ploudiry.

Le Plateau a de l'avenir dans cette pratique puisqu'au sein du Cleg, il est représenté par quinze gymnastes évoluant dans différentes catégories (du groupe des baby au groupe des adultes) dont huit étant amenées à participer aux compétitions.

Les prochaines compétitions à venir sont les équipes à partir du mois de mars.

Félicitations les filles !!!! et rendez-vous pour le National A en équipes à Lyon ! On compte sur vous.



## Ener'gym

Le club de gym de La Martyre évolue... Il se nomme désormais « éner'gym »  
Et vous propose de nouvelles animations

Activités	Jour	Heures	Lieu
<b>Gym tonique Pilates</b>	Lundi Mercredi	19 à 20h 19 à 20h	Salle Municipale Tréflévénéz Maison Du Plateau La Martyre
<b>Gym semi tonique</b>	Lundi	13h30h à 14h30 14h30h à 15h30	Maison Du Plateau La Martyre
<b>Gym bien-être</b>	Jeudi	9h15h à 10h15	Salle P. Abéguillé La Martyre
<b>Step</b>	Lundi	20h30 à 21h30	Salle Municipale Loc Eguiner
<b>Gym dansée</b>	Jeudi	19h15 à 20h15	Maison Du Plateau La Martyre
<b>Sport enfants</b>	Mercredi	13h30 à 14h15 (4/6 ans) 14h15 à 15h (7/11ans)	Maison Du Plateau La Martyre



N'hésitez pas à nous rejoindre. Vous bénéficiez d'une séance d'essai avant d'adhérer à l'association

### Contacts :

Mithé → 02 98 25 14 55

[assogymlamartyre@gmail.com](mailto:assogymlamartyre@gmail.com)

## Horaires :

Mardi de 20h30 à 21h30 (le 1er et 3ème de chaque mois)

Mercredi de 10h30 à 12h00

Jeudi de 16h30 à 18 h00

Vendredi de 16h45 à 18h15

Dimanche de 10h30 à 12h00.



**Attention :** pendant les vacances scolaires la bibliothèque est uniquement ouverte le dimanche matin.

## Adresse et contact :

Bibliothèque de La Martyre,

4 route de Blouigny,

29800 LA MARTYRE

02.98.25.13.01

[bibliothequedelamartyre@orange.fr](mailto:bibliothequedelamartyre@orange.fr)

## Des nouveautés dans les rayons !



La série « La maison de la nuit » a été complétée. Les tomes 9 à 12 sont arrivés à

la bibliothèque. La série suit les aventures de Zoey Redbird, une fille de seize ans qui devient novice (soit futur vampire) et est obligée de se rendre à la maison de la nuit à Tulsa, en Oklahoma pour finir sa transformation.



Virginie Despentes entre dans les rayons avec les tomes 1 et 2 de Vernon Subutex. Vernon est un ancien disquaire, rescapé d'un monde en voie de disparition. Beaucoup de ses amis proches sont morts, ou ont quitté Paris. Reste Alex Bleach, chanteur populaire, qui est la dernière personne de son entourage à pouvoir l'aider à payer ses factures.



Anna se souvient du bouleversement qu'elle a vécu lorsqu'elle avait 6 ans, en 1926, quand ses parents, à l'étroit sur les terres trop rares et trop pauvres de Keravel, décident d'émigrer en Périgord, terre de promesses et d'avenir. L'histoire de cette famille est celle de tous les émigrés en quête d'une vie meilleure qui, s'attachant à leur terre natale, s'implantent dans un monde inconnu, rude, parfois hostile, pour y construire une vie nouvelle.

Dans ce roman document, Anne Guillou donne vie à des personnages attachants. Entrepreneurs, courageux, déterminés, le père Alain, la mère Jeanne rejoignent les cohortes innombrables des exilés de toujours, conservant au cœur, malgré leur réussite, la nostalgie du pays perdu.



La mythologie grecque revisitée par un humour légendaire !

Il existe un pays où les êtres sont légendaires. Où des gens mi-hommes mi-animaux côtoient des demi-dieux. Où certains ont une force surhumaine et où d'autres transforment en or tout ce qu'ils touchent.

C'est ici qu'habitent Atlas, Hercule, le Minotaure, Aphrodite et tous les autres petits Mythos, au pied d'une Olympe dirigée par un Zeus au bord de la dépression.

Mieux que Mythique.com pour faire des rencontres, garanti pure Grèce animale, tournez les pages de cet album et entrez vous aussi dans la légende. L'anti-mythe est fourni.

Les tomes 1 et 2 ont déboulés à la bibliothèque.

+ bien d'autres livres en rayon !

# La bibliothèque de La Martyre

## Abonnement papier et numérique pour 16 €/an et par famille



La bibliothèque départementale du Finistère permet l'utilisation des ressources en ligne avec les bibliothèques du département. À ce titre, tout abonné à la bibliothèque de La Martyre pourra accéder à ces ressources :

1. La Cinémathèque de Bretagne : la structure collecte, restaure, conserve et diffuse près de 22 800 films tournés en Bretagne ou par des bretons et quelques 4 500 photographies.
2. Tout apprendre : plateforme d'auto-apprentissage pour les domaines des langues étrangères, de la bureautique et du multimédia, de la musique, de la vie professionnelle et du développement personnel, code de la route...
3. Le Kiosk : consultation en ligne d'une centaine de titres de revues et journaux classés par titre et/ou thématique.
4. Planet Nemo : des jeux et activités ludo-éducatifs pour les enfants à partir de 3 ans (interface sécurisée et sans publicité).
5. La Souris Qui Raconte : des histoires et contes en ligne pour enfants. Ces livres interactifs originaux s'adressent aux enfants à partir de 5 ans.
6. La Cité de la musique
7. Tdtouch (musique : labels indépendants)

Pour accéder gratuitement à ces services, vous devez tout d'abord être abonné à la bibliothèque de La Martyre. Vous pourrez alors remplir une demande d'inscription spécifique auprès des bibliothécaires pour recevoir vos identifiants. Une fois connecté au site de la Bibliothèque du Finistère, entrez vos codes d'accès et consultez la collection de cette bibliothèque, accessible 7 j/7 et 24 h/24 !

## Service de réservation

Un service de réservation est aussi à votre disposition, si vous souhaitez des ouvrages spécifiques. Un passage à la bibliothèque pour vérifier avec nous vos souhaits et les disponibilités auprès des bibliothèques partenaires, et le mois d'après vos livres vous attendent à la bibliothèque.

## Bénévoles recherché(e)s !

Si vous souhaitez vous impliquer et que vous souhaitez participer à une activité et/ou l'organiser (tenir une permanence, choisir les livres lors des échanges avec la bibliothèque du Finistère, proposer des animations, organiser des goûters-littéraires, ...) ou mettre à disposition vos compétences, venez rejoindre l'équipe des bénévoles.





# Club des Bruyères de La Martyre Tréflévénez

Au club, les animations ponctuelles ont débuté par la traditionnelle galette des rois. Dans une ambiance très conviviale les fèves ont désigné, (dans l'ordre de la photo des couronnés): Simone Direr, Yvonne Bouroullec, Yves Lammer, Hélène Autret, Emile Baron, Thérèse Thomas, comme reines ou rois.



Le café est Chaud...La galette n'est pas loin



Les rois sont tirés : 2 rois pour 4 reines !

## Quelques dates :

**Mercredi 6 avril :** Assemblée générale des aînés ruraux du Finistère, à Châteaulin

**Jeudi 14 avril :** Concours interne de pétanque avec repas de midi au Keff.

### **Challenge de pétanque :**

- Jeudi 21 avril à La Martyre
- Jeudi 28 avril à Tréflévénez
- Jeudi 12 mai à La Martyre
- Jeudi 19 mai à Tréflévénez
- Jeudi 26 mai à La Martyre

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril :** séance de variétés du secteur « Haut Elorn » à la Maison du Plateau

**Mardi 10 mai :** sortie de printemps (sans doute du côté de Riec/Bélon)

**Jeudis** (dates à définir) Rencontre avec le club de la Mignonne du Tréhou (et retour à La Martyre)

**Le mercredi 8 juin :** fête de l'amitié des aînés ruraux du Finistère, à Lesneven

**Le jeudi 25 août :** Journée de l'amitié du secteur Haut-Elorn à La Roche Maurice .



# Anciens combattants du Plateau de Ploudiry

Les anciens combattants UNC de la section Ploudiry - La Martyre - Tréflévénez se sont réunis le samedi 6 février en assemblée générale à la salle St Pierre de PLOUDIRY, sous la présidence de Pierre Cocherel et en présence d'Yvon MARZIN suppléant du responsable UNC du Secteur de l'Elorn. On notait également la présence du sénateur du Finistère M. François MARC et des maires des trois communes concernées.

En ouverture de séance le président après son mot de bienvenue a présenté ses vœux à l'assistance et remercié plus particulièrement M. le Sénateur et les maires de leur présence mais aussi de leur participation tant physique que financière aux différentes manifestations de la section.

Il a ensuite fait observer une minute de silence à la mémoire des combattants décédés lors des différents conflits de même que pour les victimes du 13 novembre à PARIS.

Le secrétaire Yves Le Lann a fait lecture du bilan des activités de l'année écoulée. En soulignant que pour une fois, la situation des effectifs était restée stable, car il n'y a eu à déplorer aucun décès parmi les adhérents cette année ! Il a cependant insisté sur une mobilisation de tous afin de poursuivre le recrutement de jeunes parmi les OPEX particulièrement, ainsi que parmi les soldats de France, car ce sont eux qui devront reprendre le flambeau et défendre nos valeurs dans les années futures qui sont : "L'entraide, la solidarité et le devoir de mémoire."

Bien entendu la Section a participé avec ses porte-drapeaux (ceux des 3 communes) à toutes les manifestations patriotiques et commémoratives habituelles, mais aussi à d'autres manifestations telle l'Assemblée Générale départementale à Plogonnec, de même qu'au Congrès départemental à Plouarzel, ainsi qu'à d'autres plus festives, comme la fête de l'amitié traditionnelle, qui a remporté un franc succès.

Après avoir touché un mot sur le budget de la Défense pour 2016, concernant les anciens combattants, il a fait part de la toute dernière décision ministérielle de baisser d'une année (74 ans au lieu de 75 ans) la condition d'âge pour l'obtention de la demi-part fiscale accordée au titre de l'article 195(f) du code général des impôts.

Yvonne LE GARREC, trésorière a ensuite présenté le bilan financier de l'association, avec un solde légèrement négatif pour l'année 2015.

Ce fut ensuite au président de lever un coin de voile sur le programme de l'année 2016: L'Assemblée statutaire départementale à Plouvien le 12 mars 2016. La fête de l'amitié le samedi 10 septembre 2016 à La Martyre. La commémoration du 11 novembre à Ploudiry, avec éventuellement la messe à Loc-Eguiner. Affaire à suivre.

Yvon MARZIN a commenté plus particulièrement l'attribution de la ½ part supplémentaire accordée aux veuves de plus de 74 ans.

M. le Maire de Ploudiry, ainsi que M. le Sénateur ont à tour de rôle pris la parole, et n'ont pas manqué, entre autre, de souligner la belle présentation de cette assemblée générale grâce notamment à la vidéo projection des activités annuelles de l'association.

Les membres du tiers sortant ont tous été réélus à l'unanimité. Aucune nouvelle candidature ne s'est fait connaître. Une prochaine réunion fixera les responsabilités de chacun(e) au sein du bureau. Un goûter très convivial clôturait cette assemblée.



M. François MARC, Sénateur, discourant devant la nombreuse assemblée

## Le Plateau en folie

La traditionnelle soirée Crêpes de l'association du plateau en folie avait lieu le samedi 23 janvier à la maison du Plateau de La Martyre. Comme chaque année, les bénévoles ont préparé cette soirée pendant toute la journée.

Le service en salle était assuré par les jeunes. Ils se sont très bien débrouillés et ont été très efficaces.

Lilrose, Maiïwenn, Sarah, Noëlla, Alexina pour les filles. Théo, Enzo, Konrad, Yannick, Mathieu pour les gars



Une partie de l'équipe des bénévoles



Jacques au prise avec une crêpe commandée par Lilrose et Maiïwenn

La maquette du char était exposée tout la soirée, d'abord à l'entrée puis au bar.

**Le dimanche 20 mars 2016**, le char a été présenté aux habitants des communes. Circuit dans La Martyre puis circuit dans Ploudiry avant de stationner à la salle communale St Pierre. Un pot a été offert à l'issue.

**Rendez-vous le 3 avril à Landerneau pour le défilé**

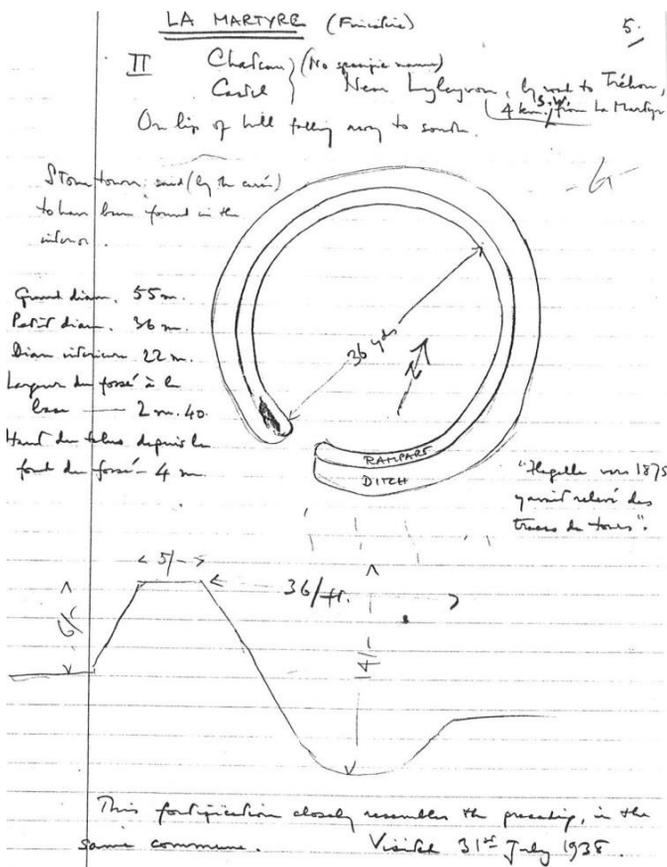
## La motte médiévale de La Martyre



Il existe à la limite des communes de LA MARTYRE et de PENCAN, au lieu-dit de KERLAVAREC (bois d'Iscoat), une **enceinte de terre** presque circulaire que l'on appelle « motte médiévale ».

### Description et histoire

Mis en évidence en 1938 par Sir Mortimer WHILLER (1890-1976), un archéologue anglais, le site a été inscrit par arrêté aux Monuments Historiques le 25 juillet 1995. L'examen des cadastres au XIXème siècle a permis de découvrir des noms de lieux faisant référence à cette motte ; la tradition populaire confère à cette enceinte de terre le nom de « Castel-ar-Roué » (château du roi) et en fait la demeure de Salomon, Roi de Bretagne, qui aurait été assassiné à LA MARTYRE en 874. L'enceinte daterait de l'époque de la fin du moyen-âge, sans certitudes.

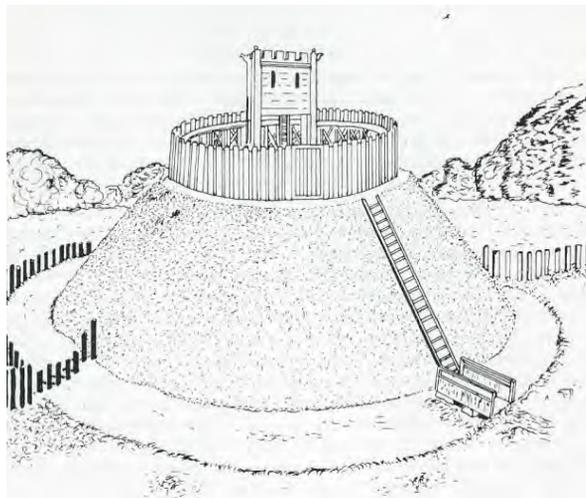


⇒ Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Un fossé sec d'une largeur de 4 m et d'une profondeur de 1m50 à 2 m, ceinturant une levée de terre. L'enceinte, grossièrement ovale, mesure environ 33 à 35 mètres de diamètre. Elle est orientée Est-Ouest, un passage est ouvert au Sud. Selon WHEELER, le talus de l'enceinte de KERLAVAREC pourrait être une muraille de pierre éboulée.

Ci-contre, une partie des notes du travail de Wheeler, l'inventeur de la « méthode Whiller » ou « fouilles en carrés ». Cette technique permet d'étudier les différentes couches de la terre

# Patrimoine ... Histoire et histoires



Restitution d'une motte féodale (d'après B. Hope-Taylor, *Abinger in Surry*, art. cité)

⇒ Les dates des fortifications

fin IXème siècle-Xème siècle: apparition des premières mottes et enceintes médiévales depuis le Danemark jusqu'à l'Italie

XIème siècle : abondance des fortifications médiévales en Europe Occidentale (principalement en Angleterre, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)

Fin XIXème-dbt XXème siècle : intérêt de la science pour les fortifications en terre (ces études permettent de différencier les mottes des tumulus préhistoriques).

⇒ Quelle fonction avaient les mottes et enceintes ?

Tout comme les châteaux, qui sont des symboles de puissance tout autant que des systèmes défensifs, les mottes et enceintes féodales ont joué un rôle dans la fixation de l'habitat et la formation de certains villages, et cela même avant les grands défrichements du XIIème siècle. Ces châteaux primitifs étaient pour la plupart des annexes dans lesquels les seigneurs, la famille et les vassaux du seigneur pouvaient y vivre de temps en temps ou s'y réfugier.

Concernant l'enceinte de Kerlavarec ; aucune trace (objets, monnaies, ..) n'a été retrouvée sur le site. Par absence des données archéologiques, on ne peut que supposer la fonction qu'elle pouvait avoir. Implantée le long de la voie romaine, elle pouvait avoir l'usage de poste de surveillance des divers passages. Elle pouvait servir d'habitat individuel du seigneur et de sa famille, ou, mais moins probable par sa petite taille, d'habitat villageois (organisation social de la communauté rurale). Une troisième hypothèse longtemps avancée évoque la création d'un réseau défensif (mottes des voies romaines) dirigé contre les Normands. En réalité, dans le temps, la fin des invasions Normandes correspond à l'apparition des mottes médiévales. Mais généralement la motte devient un abri dans lequel les paysans peuvent s'y regrouper lors d'éventuels raids.

➤ Il est difficile de tirer des conclusions à propos de la répartition des enceintes (irrégularité des emplacements), de leur nombre (divers inventaires incluant ou non les enceintes), de leur fonction et de leur date (carence de sources médiévales en Basse-Bretagne concernant les petites fortifications). En 1977, Patrick Kernevez recense 438 retranchements dans le Finistère (mottes, enceintes et châteaux médiévaux).

# Patrimoine ... Histoire et histoires

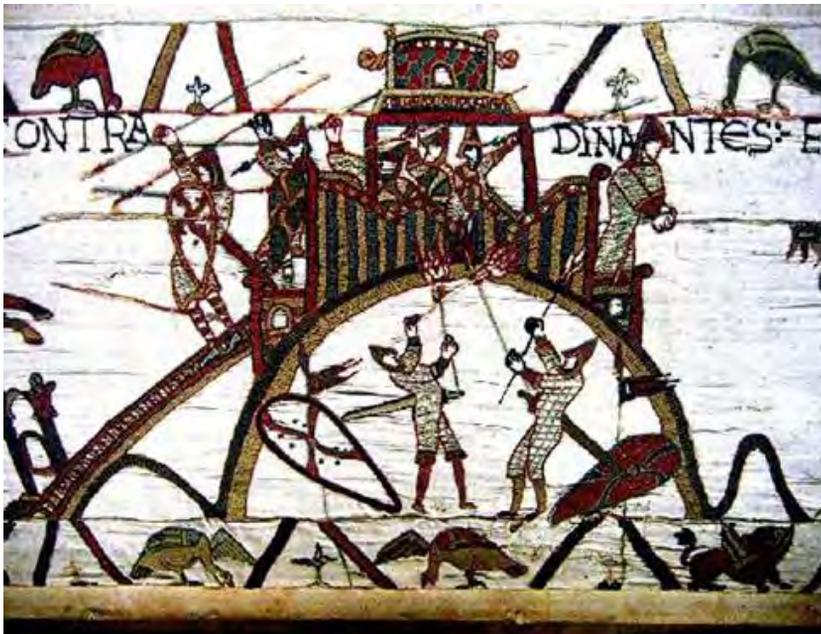


## Informations

Le site de Kerlavarec est considéré comme étant en bon état de conservation.

Pourtant, les petites enceintes médiévales sont très exposées à la destruction, et de cette fragilité constante émane la nécessité de les préserver. En effet, les chercheurs en **castellologie** signalent qu'une grande partie des sites répertoriés au XIX<sup>ème</sup> siècle ont disparu.

Ce site archéologique étant inscrit, il est donc soumis à l'application de la législation en vigueur sur les Monuments Historiques et sur l'archéologie.



## Définitions

La **motte castrale** : construite en terre et en bois, c'est la forme la plus originale des premiers châteaux à donjon. On peut parler de « motte féodale » si sa construction date de la fin du Moyen-Âge.

-L'**enceinte** : circulaire ou sub-circulaire, elle est généralement destinée (suivant sa taille) à abriter un habitat individuel ou un habitat villageois. Elle est délimitée par un rempart de terre précédé d'un fossé sans eau.

La motte de Dinan qui figure sur la Tapissérie de Bayeux

-La **maison-forte** : constituée généralement d'une plate-forme de terre surélevée, quadrangulaire (ou plus rarement ovale), elle est entourée d'un large fossé en eau. Elle présente un aspect résidentiel prédominant.

-**Castellologie** : du latin *castellum* qui signifie château. Discipline qui étudie le château du Moyen-Age et par extension l'architecture fortifiée de cette période.

*Une bibliographie sur le sujet vous sera proposée à la bibliothèque de La Martyre.*



# Breton

Le 5 mai 2016, à 8h20 : la REDADEG passe à La MARTYRE

La Redadeg est la course pour la langue bretonne. Festive et populaire, elle symbolise la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique. Elle parcourt la Bretagne en reliant les générations et les territoires. Des milliers de personnes courent jour et nuit avec un passage de relais à chaque kilomètre. Les porteurs de témoins achètent leur kilomètre et le bénéfice est redistribué pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne.



Cette année, le 5 mai, jour de l'Ascension au matin, la Redadeg traverse notre Commune sur environ 1 km et nous avons choisi d'y participer pour affirmer notre soutien à la langue bretonne.

Venant de Landerneau pour rejoindre Chateaulin (voir carte), le relais passera vers 8h20 à Botcaerel (Pencran), remontera la côte jusqu'à Croas Ar Born (appelée aussi Croix du Pigeon) et sera remis à l'équipe de Tréflévéné à hauteur de la Zone des Landes.

Venez tous accompagner et supporter notre porteur de relais, Mickael VAILLANT, adjoint au maire, qui courra au nom de LA MARTYRE, sur cette partie particulièrement éprouvante du circuit. Des tee-shirts à l'effigie de la Redadeg 2016 seront remis aux participants valeureux.

D'ar 5 a viz Mae 2016, da 8e20 : tremen a raio ar REDADEG dre ar MERZHER

Ar redadeg evit ar brezhoneg eo honnezh, hag ur fest hag a blij kalz d'an dud. Aroueziañ a ra penaos e tremen ar brezhoneg eus an eil re d'ar re all : evel ur yezh vev, gouest da grouiñ traoù nevez ha leun a startijenn. Treuziñ a raio Breizh en ur liammañ ar remziadoù hag ar c'hornioù-bro kenetrezo. Redek a raio miliadoù a dud, noz-deiz, ha bep kilometr e vo roet ar vazh-eilañ d'ur reder all. Prenet e vez pep a gilometr gant ar rederien, ha roet e vez ar gounid da harpañ mennadoù evit ar brezhoneg.

Er bloaz-mañ, d'ar 5 a viz Mae, Yaou-Bask, diouzh ar mintin, e vo treuzet hor C'humun gant ar Redadeg war-hed 1km pe war-dro,

ha divizet hon eus kemer perzh enni evit diskouez e soutenomp ar brezhoneg.

Dont a raio ar vazh-eilañ eus Landerne evit mont da Gastellin (gwelet ar gartenn). War-dro 8e20 e tremeno e Bod kaerell (Penn-ar-C'hrañ), pignat gant ar grec'henn betek Kroaz ar Born ha roet e vo da skipailh Trelevenez da-geñver Takad al Lann.

Deuit 'ta da ambroug ha da galonekaat hon douger bazh, Mickael VAILLANT, eilmaer, a redo en anv AR MERZHER el lodenn-se eus an dro, unan diaes-kaer anezhi. Roet e vo tee-shirtoù gant skeudenn ar Redadeg 2016 d'ar rederien gadarn.

# ARRET SUR IMAGES

## 1<sup>er</sup> trimestre 2016



Lors des vœux, sept anciens élus ont reçu la médaille d'honneur communal des mains de François MARC, Sénateur, et de Gwennegan BUI, député.

(Dans l'ordre de la photo de droite à gauche) Médaille de vermeil (30 ans) : Auguste DIRER et Yves LAMMER.

Médaille d'argent (20 ans) : Emile BARON, Pierre QUÉLLENEC, Suzanne DONVAL, Bernard MANACH et François YVINEC.



Repas crêpes pour la chandeleur au restaurant scolaire le mardi 2 février



Le char du Plateau en Folie présenté à la population le dimanche 20 mars avant le carnaval de Landerneau le 3 avril (photo prise par Christine MAHIEU)